

**Message du Conseil communal au Conseil général  
du 28 mars 2023**

**Octroi d'un crédit de travaux de CHF 198'000.00 TTC pour la création d'un parking de 56 places à la route des Lacustres à Estavayer-le-Lac**

---

**1. Introduction**

La capacité de places de parking existant dans la zone des Lacustres est faible et souvent saturée en été provoquant du parking sauvage le long de la route des Lacustres. Fort de ce constat, le Conseil communal propose la réalisation d'un parking de 56 places le long de cette route selon un concept qui avait été étudié il y a quelques années.

**2. Objet du message**

Le message concerne l'octroi d'un crédit de travaux de CHF 198'000.00 TTC pour la création d'un parking de 56 places à la route des Lacustres à Estavayer-le-Lac. Les travaux consistent en la création d'une zone stabilisée permettant le parcage en épi le long de la route des Lacustres.

Le concept de ce parking a été prédéfini avec les autorités cantonales, dont les préavis positifs ont été recueillis. L'ingénierie sera réalisée par le Secteur communal des infrastructures routières.

**3. Devis**

Le devis estimatif des travaux projetés, établi par le Service des eaux et du domaine public, est le suivant :

<b>Travaux de génie civil</b>	<b>CHF</b>	<b>155'000.00</b>	<b>HT</b>
Installation de chantier et défrichage	CHF	15'000.00	HT
Terrassement gestion des terres et taxes	CHF	80'000.00	HT
Génie civil et aménagements	CHF	45'000.00	HT
Signalisation et marquage	CHF	15'000.00	HT
<b>Honoraires et frais</b>	<b>CHF</b>	<b>12'000.00</b>	<b>HT</b>
Géomètre et spécialistes	CHF	6'000.00	HT
Frais divers et autorisation	CHF	6'000.00	HT
<b>Divers et imprévus 10 %</b>	<b>CHF</b>	<b>17'000.00</b>	<b>HT</b>
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>184'000.00</b>	<b>HT</b>
TVA 7.7		14'168.00	
Arrondi		-168.00	
<b>TOTAL TTC arrondi</b>	<b>CHF</b>	<b>198'000.00</b>	<b>TTC</b>

## 4. Financement

Le montant de CHF 198'000.00 TTC sera financé par les liquidités courantes ou l'emprunt, le cas échéant, au meilleur taux du marché. L'investissement net sera amorti sur une période d'utilisation d'environ 40 ans, soit 2.50 % par année.

L'amortissement annuel d'environ CHF 4'950.00 sera imputé dans la rubrique 61500 (routes communales). Les intérêts découlant d'un éventuel emprunt, pouvant actuellement raisonnablement être calculés à 2 %, seraient comptabilisés dans la rubrique 96100 (intérêts).

Les frais d'exploitation nouveaux liés à cet investissement sont faibles à négligeables, l'entretien de nouvelles places de parc ne nécessitant pas de travaux supplémentaires qui soient significatifs au regard des places et zones de routes communales existantes.

L'utilisation des places de parc va générer des revenus dont le montant dépendra des tarifs et de la réglementation qui sera mise en place. Ces derniers couvriront l'amortissement et les intérêts en lien avec l'investissement.

## 5. Conclusion

Le Conseil communal demande au Conseil général de bien vouloir accepter l'octroi d'un crédit de travaux de CHF 198'000.00 TTC pour la création d'un parking de 56 places à la route des Lacustres à Estavayer-le-Lac.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 2 mars 2023.

  
Eric Chassot  
Syndic

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

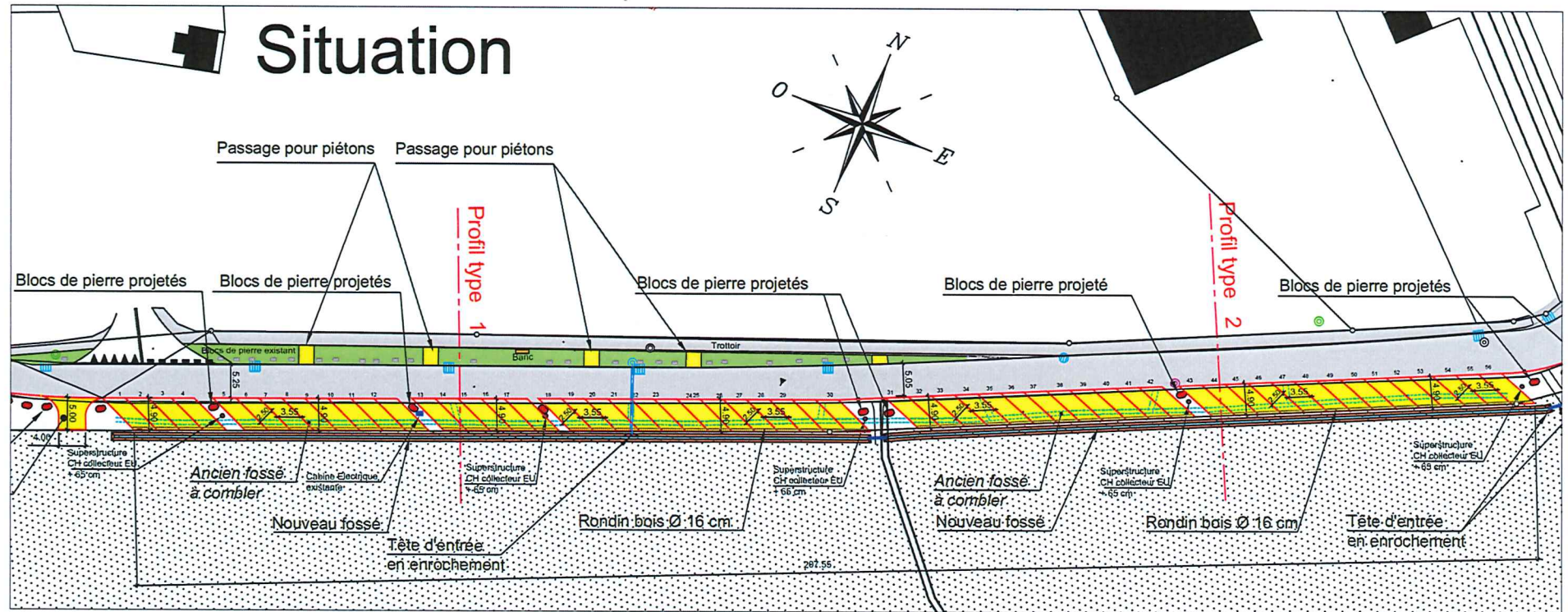


  
Lionel Conus  
Secrétaire général

**Conseillère communale responsable** : Carole Raetzo, Dicastère de l'environnement et de l'énergie

**Annexes** : un plan de localisation, un plan de situation et coupe-type





Annexe : Coupe Type - détail

